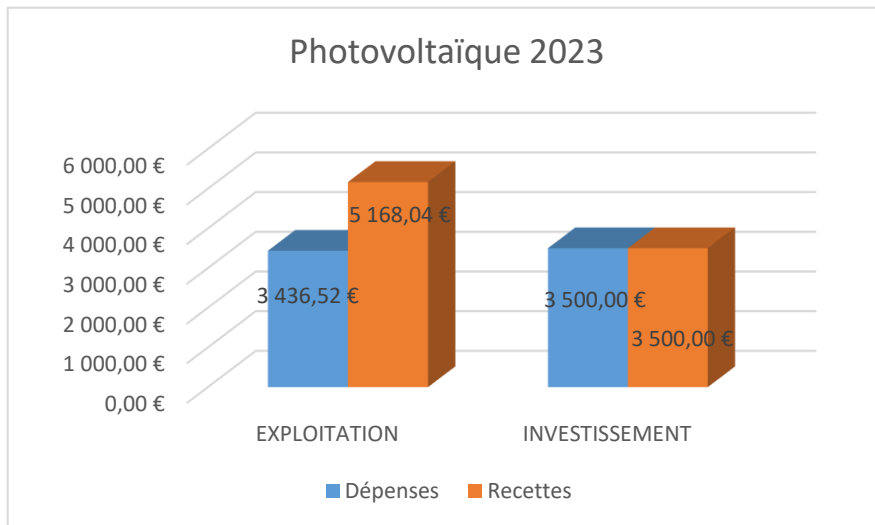


Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 15 Mars 2024.

Compte de gestion + compte administratif 2023 photovoltaïque

Magali ANTOINE présente le compte de gestion de la Trésorerie puis le compte administratif pour le budget photovoltaïque à l'ensemble du conseil municipal.

Voici le graphique pour le photovoltaïque 2023 :



Quelques explications.

Les recettes de la section exploitation sont en légère baisse par rapport à 2022 (6 012,43€ en 2022). Une vérification des panneaux sera effectuée pour regarder qu'il n'y ait pas de dysfonctionnement pouvant expliquer cette baisse malgré un nombre de jours d'ensoleillement sensiblement similaire à 2022.

Les dépenses de la section d'exploitation comprennent la location des 2 compteurs photovoltaïques (école + garages), les frais de personnel affectés au photovoltaïque, les intérêts de l'emprunt ainsi que les intérêts courus non échus. D'où le montant de 3 436,52€.

Pour les dépenses d'investissements, le montant correspond au remboursement du capital de l'emprunt.

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité.

Pour le compte de gestion : 1 conseiller absent excusé, 14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Pour le compte administratif : 1 conseiller absent excusé, Florent CHIRAT a quitté la séance pour le vote, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Affectation du résultat budget photovoltaïque 2023

Comme le résultat est déficitaire, ce dernier n'a pas à être reporté dans le BP. Pour rappel, lors de la création du budget photovoltaïque, l'objectif était d'atteindre un résultat équilibré chaque année pour couvrir les charges liées à l'emprunt, il n'y a pas d'inquiétude concernant ce résultat légèrement déficitaire de 2023, au global, il est comblé par des excédents reportés.

Compte-rendu du Conseil Municipal

5 Avril 2024
Début à 20h00

Présents (14/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Alain FARJOT ; Romain VERNY ; Freddy GOUTTE ; Thierry VANEL ; Bertrand GIROUD ; Marie-Charlotte CHAMFRAY ; Sylvie CARRET

Absent excusé : Aurélie BOUVY

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte CHAMFRAY

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



CONNEXION VET

| | RESULTAT 2023 | |
|-------------------------------------|-------------------|--------------------|
| | EXPLOITATION | INVESTISSEMENT |
| Dépenses | 3 436,52 € | 3 500,00 € |
| Recettes | 5 168,04 € | 3 500,00 € |
| Résultat 2023 | 1 731,52 € | 0,00 € |
| Report résultat cloture N-1 | 5 039,70 € | -3 500,00 € |
| Restes à Réaliser | | |
| Part affecté à l'investissement N-1 | -3 500,00 € | |
| RESULTAT CUMULE | 3 271,22 € | -3 500,00 € |
| | | |
| | | |
| RESULTAT DEFICITAIRE : | | -228,78 € |

Budget primitif 2024 photovoltaïque

Magali ANTOINE présente les éléments du budget primitif 2024 photovoltaïque.

Rien de particulier à signaler pour ce budget qui est plutôt constant, les bases de 2023 sont reconduites en dépenses et en recettes avec quelques légères hausses pour certains articles notamment les frais de personnel.

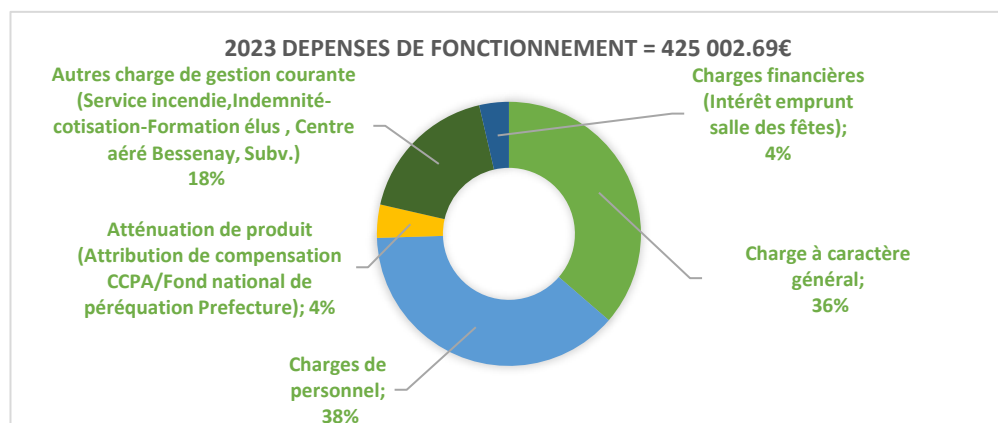
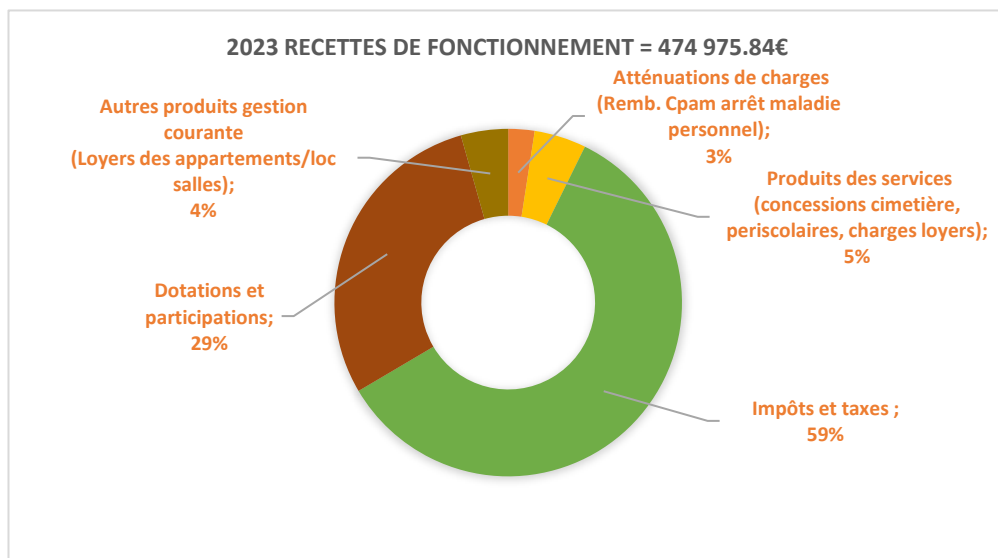
Ce BP est voté à l'unanimité : 1 conseiller absent excusé, 14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Budget principal

- Bilan des dépenses réalisées sur l'année 2023 sur le Budget principal (CA2023)

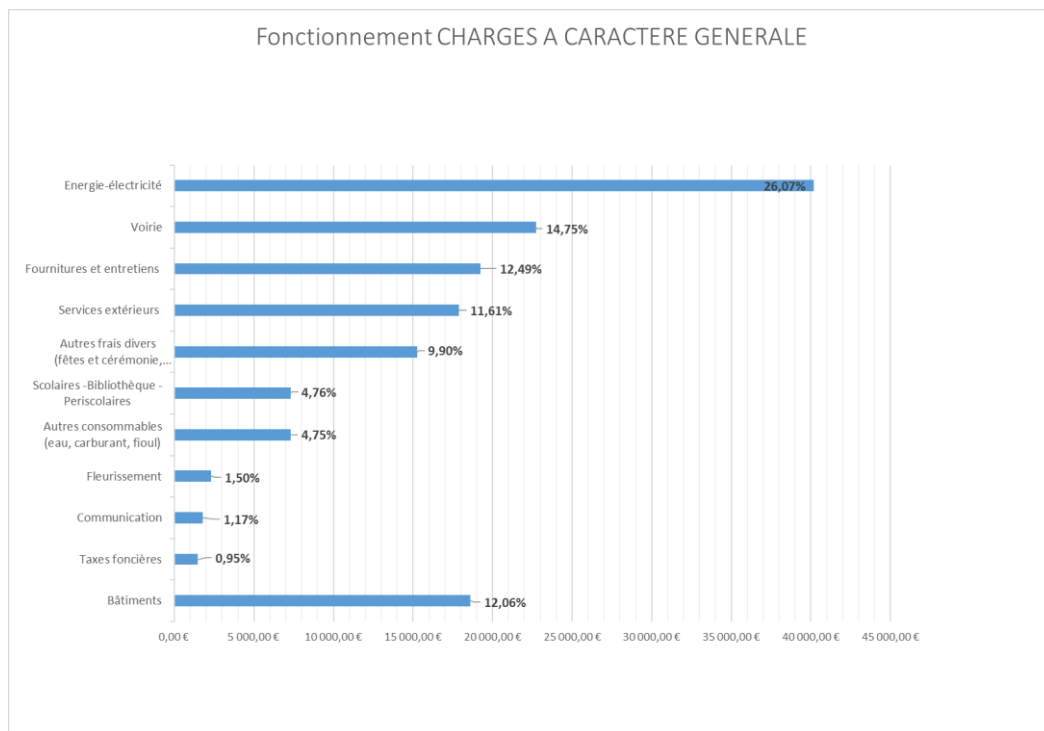
Pour plus de lisibilité, l'adjoite aux finances Marie-Charlotte CHAMFRAY propose de présenter le budget de fonctionnement 2023 réalisé sous forme de diagramme circulaire.

SECTION FONCTIONNEMENT



Le résultat 2023 de fonctionnement est excédentaire de 49 973.15 € (recettes – dépenses réalisées)

Fonctionnement CHARGES A CARACTERE GENERALE



SECTION INVESTISSEMENT

| INVESTISSEMENT | Budget Prévisionnel 23 | Réalisé 2023 |
|---|------------------------|--------------------|
| 001 Solde d'exécution d'inv. reporté | 12 302,11 € | - € |
| 16 Remboursement d'emprunts (<i>capital emprunt salle des fêtes</i>) | 13 751,23 € | 13 751,23 € |
| PROJETS par opération | | |
| 258 Aménagement entrée village | 48 698,00 € | 47 732,64 € |
| <i>Frais d'études (ZEPPELIN, AGS)</i> | | 15 284,64 € |
| <i>Installations de voirie (EIFFAGE, trottoir route de Montrottier-RAR)</i> | | 32 448,00 € |
| 247 PLU | 3 000,00 € | |
| 268 Appartement de la cure | 36 191,90 € | |
| 271 Matériel technique | 5 200,00 € | 3 411,40 € |
| 100 Divers | 17 754,62 € | 21 697,83 € |
| <i>Licence Office 365 et souscription Docapost</i> | | 1 152,72 € |
| <i>Travaux Cimetières</i> | | 10 515,80 € |
| <i>Oculus micro-crèche (RAR)</i> | | 1 881,86 € |
| <i>Remplacement tuyaux cuivre (RAR)</i> | | 2 608,20 € |
| <i>Matériel de bureau et informatique</i> | | 2 248,85 € |
| <i>Remplacement frigo Salle des fêtes</i> | | 3 290,40 € |
| TOTAL DÉPENSES | 136 897,86 € | 86 593,10 € |
| 021 Virement de la section de fonct, | 79 557,69 € | |
| 040 Opérations d'ordre entre section (<i>amortissement</i>) | 1 100,00 € | 989,46 € |
| 10 Dotations Fonds divers Réserves (<i>FCTVA - Taxe aménagement</i>) | 56 240,17 € | 60 791,93 € |
| FCTVA sur N-2 | | 5 405,84 € |
| Taxe aménagement | | 6 145,92 € |
| 1068 Excédent de fonctionnement | | 49 240,17 € |
| TOTAL RECETTES | 136 897,86 € | 61 781,39 € |

Le résultat 2023 d'investissement est de - 24 811.71 € (recettes - dépenses réalisées)

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité.

Pour le compte de gestion : 1 conseiller absent excusé, 14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Pour le compte administratif : 1 conseiller absent excusé, Florent CHIRAT a quitté la séance pour le vote, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Affectation du résultat budget communal 2023

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--|---------------------|---------------------|
| Dépenses | 425 002,69 € | 86 593,10 € |
| Recettes | 474 975,84 € | 61 781,39 € |
| Résultat 2023 | 49 973,15 € | -24 811,71 € |
| Report résultat clôture N-1 | 192 488,08 € | -12 302,11 € |
| Restes à Réaliser | | |
| Part affecté à l'investissement 2023 au 1068 en recette d'investissement | 49 240,17 € | |
| RESULTAT de clôture de l'exercice 2023 | 193 221,06 € | -37 113,82 € |

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| RESULTAT EXCEDENTAIRE : | 156 107,24 € |
|--------------------------------|---------------------|

Les résultats de l'exercice 2023 seront affectés au budget primitif de l'année 2024 de la façon suivante :

- 1) Le montant de 37 113,82€ sera affecté au compte 1068 « Autres réserves » pour couvrir le besoin de financement de la section investissement.
- 2) Le montant de 156 107,24 € sera affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire R002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Délibération approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'affectation du résultat du budget communal 2023

Vote taux d'imposition

Taux d'imposition 2024 :

En lien avec les projets d'aménagement à venir sous la fin du mandat, le conseil municipal a débattu sur la hausse des taux d'imposition sur la commune et propose les valeurs suivantes :

- 28,90% (28,06% en 2023) pour la taxe foncière sur le bâti, soit + 0.84 points ;
- 42,32% (41,09% en 2023) pour la taxe foncière sur le non bâti, soit + 1.23 point ;
- 13,72% (13,32% en 2023) pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants, soit + 0.4 point.

Ces nouveaux taux génèrent une recette additionnelle de 5076€ sur le budget communal.
Pour mémoire, la dernière hausse des taux sur la commune de St Julien sur Bibost remonte à 2018.

Mise au vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Budget primitif 2024 commune

| | | |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| TOTAL BP 24 FONCTIONNEMENT | DEPENSES | RECETTES |
| 0,00 € | 627 997,58 € | 627 997,58 € |
| TOTAL BP24 INVESTISSEMENT | DEPENSES | RECETTES |
| 0,00 € | 157 982,80 € | 157 982,80 € |

Délibération approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour le budget primitif.

Présentation du BP2024 par commission :

| Commission | Conseiller ou agent responsable | BP 2024 |
|--|---------------------------------|-------------|
| Batiments | Cédric Blanc | 11 256,60 € |
| Bibliothèque | Aurélié Bouvy | 1 500,00 € |
| Scolaires | Valerie G | 3 970,00 € |
| Periscolaire (gouter + achats materiel/jeux) | Pascaline Ronchietto | 3 100,00 € |
| Fleurissement | Baptiste Delorme | 3 000,00 € |
| Voirie | Cyrille Goutte | 27 200,00 € |
| Communication | Romain Verny Gaelle Guinet | 2 500,00 € |

Mise au vote des subventions aux associations :

| ASSOCIATIONS | Subventions BP2024 | Commentaires |
|---------------------------------------|--------------------|---|
| Fanfare l'Echo des vallons | 100,00 € | Prévisionnel en fonction des prestations effectives |
| APE Cantine scolaire | 5 977,00 € | 2024= 139jrs de fonctionnement x 43€ |
| Amicale des pompiers Bessenay | 200,00 € | |
| Tennis Club de la Brevenne | 30,00 € | 2 adhérents |
| Association Solidarité Partage | 119,40 € | 2024= 0,20 x 597hab |
| Prévisionnel soutien aux associations | 1 500,00 € | |
| ADMR Bessenay | 1 860,00 € | Prévisionnel repas ADMR + 1160€ participation achat local avec convention sur 5 ans (10€/hab) |
| TOTAL | 9 786,40 € | |

Le budget primitif a été voté à l'unanimité, 1 conseiller absent excusé, 14 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL fait part des remerciements formulés par la Directrice lors du dernier conseil d'école pour les travaux qui ont été réalisés à l'école (réparations diverses de dysfonctionnements). Plusieurs demandes sont formulées concernant des aménagements sanitaires. A étudier.

Valérie GUIRAL présente un point d'étape sur l'ACM de Bessenay, elle souligne le fait que les enfants de St Julien sont moins nombreux cette année par rapport aux précédentes. Une prochaine réunion est prévue pour le bilan financier

Valérie GUIRAL et Thierry VANEL ont assisté à l'assemblée générale de la micro-crèche : bilan positif, le budget est maîtrisé. La micro-crèche est pleine et les places sont déjà toutes réservées pour les prochaines années. Il y a 10 enfants sur 14 qui sont de St Julien sur Bibost.

Valérie GUIRAL annonce que suite à l'arrêt de travail de l'agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux, un prestataire extérieur est déclenché jusqu'à début mai.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE indique que le curage des fossés sur les voies communautaires réalisé par l'entreprise PERRET est terminé. Ils ont en parallèle repris des parties de chaussée sur le chemin de Tyr.

Florent CHIRAT propose de rajouter une deuxième chicane sur la route de Montrottier, l'installation actuelle n'ayant pas d'effet sur le ralentissement des véhicules. Les services du département ont proposé un schéma d'implantation aux entrées du village pour ces chicanes.

Un dispositif identique est envisagé également route de Bibost.

Alain FARJOT aborde le sujet du boudrome et informe le CM du changement de procédé de réfection des jeux. L'étalement du sable est prévu le 6 avril avec les sociétaires de l'amicale boules. Alain FARJOT confirme qu'une inauguration aura lieu fin mai avec Peter FLETCHKO, donateur ayant permis la réalisation de ces travaux.

Commission bâtiments

Vente de l'ancien presbytère : Florent CHIRAT confirme le retour du notaire concernant la clause de revoyure, il est en effet possible de l'inclure dans l'accord de vente. Pour rappel, l'OPAC propose un prix de 145 000€ avec une clause de revoyure de 40 000 euros selon les aléas liés aux travaux.

Cédric BLANC précise après contact avec une agence immobilière qu'il y a un marché pour ce type d'appartement à « petits prix ». Pour rappel, les appartements ont été estimés autour de 50 000€ chacun.

Après discussion et recueil de l'avis des conseillers, il est proposé de faire un retour à l'OPAC en précisant que cette offre avec clause de revoyure à ce niveau ne convient pas et d'étudier une éventuelle vente des appartements en direct.

Commission sociale

Thierry VANEL et Solange PEYLABOUD ont assisté à une réunion concernant le dispositif Bip Pop (portail de coordination de l'engagement citoyen au service de la mobilité et de la prévention de l'isolement). Les communes intéressées sont Bibost, Bessenay, Chevinay, St Julien sur Bibost, Courzieu. La coordination est assurée par la CCPA.

Pour notre commune, Thierry VANEL, Solange PEYLABOUD, Brigitte GIROUD sont les représentants et participent à la préparation de la mise en place du dispositif

Thierry VANEL précise que la semaine bleue, à l'attention des seniors, sera reconduite à l'automne au niveau de la CCPA sur un lieu qui reste à définir.

Commission cadre de vie

Baptiste DELORME annonce que les plantations des massifs sont prévues le mardi 30 avril avec la commission. Il évoque également la finalisation de la création des massifs de vivaces sur la route de Bessenay avec l'aide de Christophe, agent technique prévue courant avril.

Les panneaux d'information concernant le fonctionnement de l'aire de stockage sont imprimés et installés. Pour rappel, la reprise du broyat par les habitants de la commune sera possible sur certains vendredis après-midi en avril et mai : vendredi 26 avril / vendredi 17 mai et vendredi 31 mai.

Dans le cadre des semaines de l'environnement organisées par la CCPA, une animation est prévue sur l'aire de stockage et de broyage le vendredi 24 mai de 17 h 00 à 19 h 00.

Les personnes intéressées sont les bienvenues.

Commission communication

Gaëlle GUINET précise qu'une communication est prévue concernant le passage du rallye de Charbonnières le vendredi 19 avril auprès des riverains et plus largement auprès des habitants avec les horaires de fermeture des routes. L'association des p'tits gônes tiendra une buvette au tallot.

Gaëlle GUINET rappelle également l'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le dimanche 28 avril (jour de marché) à 11h dans le hall de la salle polyvalente.

Cédric BLANC annonce que l'association « manivelle et turbo » organise ce jour-là une exposition de voitures et véhicules de collection sur le site de l'ancien marché aux fruits.

Cette exposition est ouverte à tous.

Commission associations

Alain FARJOT évoque le don reçu par la société de boules pour la réfection des jeux. Il indique de même qu'une plaque au nom de la famille LAGOUTTE-FLETCHKO sera réalisée et inaugurée en mai.

Florent CHIRAT souhaite qu'un point soit fait avec les p'tits gônes sur l'organisation de la vogue afin de voir s'ils ont besoin d'un soutien particulier et où en sont les contacts avec les manèges. Bertrand GIROUD s'occupe de les contacter.

Bibliothèque

Un malentendu pour le marché du 24 mars et la bibliothèque est restée porte close, elle ouvrira bien sûr pour le marché du 28 avril. Le rapport d'activité, demandé par la Médiathèque du Rhône, a été fait par Isabelle et Aurélie fin mars. Un troisième club lecture aura lieu le mardi 9 avril à 20h, à la bibliothèque, nous parlerons, entre autre, du prix Goncourt, Veiller sur elle de J-B Andréa. Nous souhaitons, comme chaque année, renouveler le stock de livres : nous allons programmer un aller-retour à la Médiathèque pour renouveler 300 documents, pendant les vacances de Pâques.

SYDER

Florent CHIRAT présente le tableau de suivi des charges du SYDER pour l'année 2023. Pour rappel, ces montants sont fiscalisés auprès des habitants.

Les charges sont à la baisse, Cédric BLANC aborde le sujet de la consommation électrique notamment de l'éclairage public maîtrisé grâce aux extinctions nocturnes. Concernant la partie des charges liées à l'investissement, Cédric BLANC explique qu'il faut programmer les nouveaux travaux afin d'étaler les charges d'investissement et faire en sorte que la part fiscalisée auprès des habitants reste linéaire.

Il est prévu de changer progressivement tous les luminaires du village afin de passer progressivement à des ampoules basse consommation. Ce projet se réalisera sur 4 ans au niveau du SYDER afin de couvrir les 200 communes adhérentes.

Questions diverses

- Bertrand GIROUD aborde le sujet de la décharge des fouillouses où l'on retrouve des dépôts de tous types et non autorisés. Faut-il fermer cette décharge ?
Florent CHIRAT répond qu'elle reste utile pour les gravats mais qu'il faut être plus vigilant sur les types de dépôts afin d'éviter ces désagréments et pénaliser tout le monde. Pour rappel, seuls les gravats sont autorisés, les végétaux et souches ne sont plus acceptés sur cette décharge.
- Freddy GOUTTE fait part d'un dysfonctionnement du chauffage à la maison des associations. A vérifier.

Séance levée 22h30

Inscription liste électorale

Le dimanche 9 juin 2024 se dérouleront les élections Européennes.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la commune peuvent le faire de deux manières :

- Soit se présenter au secrétariat de mairie avec carte d'identité et justificatif de domicile
- Soit par internet sur Service-public.fr

Avant fin avril 2024

Mise à jour Calendrier 2024

Le spectacle de fin d'année de l'école a été avancé au Vendredi 28 Juin.

La kermesse débutera à 16h30 et le spectacle à 19h30

ADMR Bessenay

Pour remplacement d'un départ à la retraite l'ADMR de Bessenay recrute une auxiliaire de vie à mi-temps en CDI à partir du 01 Mai

Il faut s'adresser directement au secrétariat de l'association pour une prise de RDV

au 04 74 70 87 11 ou envoyer votre candidature à admr.bessenay@fed69.admr.org ou par courriel postale au 06 chemin de la drivonne 69690 Bessenay

LES MURMURES DU TEMPS

Les 6 et 7 juillet, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle célébrera l'inauguration du parcours artistique Les Murmures du Temps.

Pour suivre l'actualité du projet, les prochaines médiations et l'annonce du programme du festival, rendez-vous sur le site internet www.lesmurmuresdutemps.fr

LES SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT

Du 1er mai au 09 juin 2024, de nombreux ateliers et activités sont proposés sur le territoire au profit des Semaines de l'Environnement.

Organisées en lien avec les communes et les associations du territoire, les Semaines de l'Environnement 2024 débiteront ce 1er mai, avec près d'une vingtaine d'activités proposées, toujours gratuites et accessibles à tous.

Plus d'infos : <https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/transition-ecologique/participez-aux-semaines-de-lenvironnement/>

Classe en 4

Les classes en 4 auront lieu le 25 Mai 2024

Petit Marché de Saint Julien

Le petit marché aura lieu au village le Dimanche 28 Avril

L'échappée Vintage

Comité Intersociété

Avril 2024

Dimanche 28

Dimanche 28

Mai 2024

Samedi 25

Juillet 2024

Dimanche 14

Petit Marché de Saint Julien au village

L'échappée Belle exposition de véhicules

Classes en 4

Repas Champêtre de l'intersociété